AUTOGYRE
EOLIANCE

ATTENTION : A lire impérativement et avec attention avant l'installation et l'utilisation de l'appareil.
A conserver pendant toute la durée de vie de l'appareil.

NOTICE D'INSTALLATION POUR VMC
VITALIS HYGRO BC

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

- Cet appareil est destiné exclusivement à un usage domestique, pour assurer le renouvellement d'air d'une habitation dans le cadre d'un système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC).
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Des précautions doivent être prises pour éviter un refoulement, à l'intérieur de la pièce, de gaz provenant du tuyau d'évacuation d'appareils à gaz ou d'autres appareils à feu ouvert. Ainsi, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en œuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf.
- Ne pas raccorder cet appareil au refoulement d'une cheminée ou d'appareil tels que : hotte de cuisine, climatisation, chauffage, sèche-linge, chaudière gaz, ou tout autre appareil évacuant de l'air chaud (40°C maxi), des poussières ou des vapeurs explosives.
- Pour toute intervention sur l'appareil (installation, maintenance, etc…), couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- La ligne destinée à alimenter l'appareil doit être conforme à la NF C15-100 et équipée d'un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3mm (Intensité de protection : 2A).
- En cas de surchauffe du moteur, un coupe-circuit thermique à réarmement manuel arrête automatiquement l'appareil. Le réarmement s'opère en coupant l'alimentation électrique de l'appareil puis en l'enclenchant de nouveau. Le réarmement ne doit avoir lieu qu'après le contrôle d'un professionnel.
- ATTENTION: Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.
- Le fabricant ne peut être tenu pour responsable et décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les personnes ou les biens à la suite d'une utilisation inappropriée.
- Au déballage, s'assurer que n'a subi aucun dommage.
- Si un problème persiste, s'adresser à professionnel et toujours utiliser des pièces détachées d'origine constructeur.

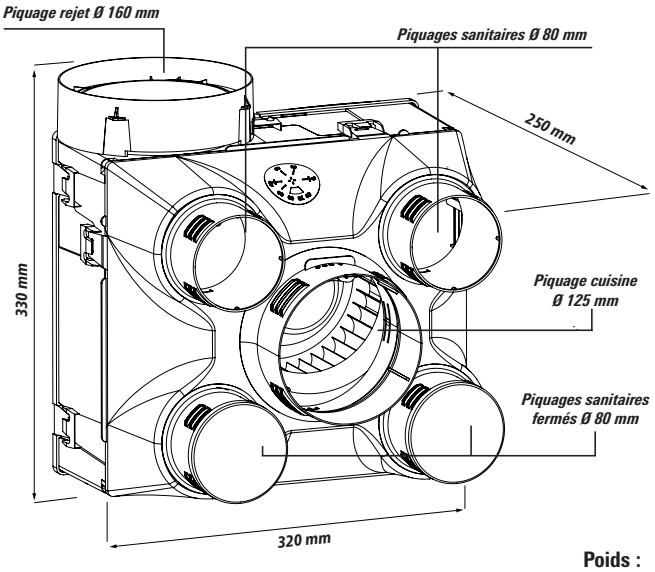
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le système de ventilation mécanique contrôlée permet le renouvellement de l'air dans votre habitation. L'air vicié est évacué par les bouches d'extraction situées dans la cuisine et les sanitaires (toutes pièces équipées d'un point d'eau hors cuisine). L'air neuf est introduit par les entrées d'air situées dans les pièces principales.
Le caisson de VMC possède plusieurs vitesses de fonctionnement commandées par un interrupteur :
- Petite Vitesse : fonctionnement permanent.
- Grande Vitesse : à utiliser pour évacuer les pollutions spécifiques (odeur cuisine, humidité salle de bains, fumée de tabac, etc…).

Toute installation comprend :
- Une ligne d'alimentation électrique (3 x 1.5 mm^2 + gaine annelée Ø 20).
- Des bouches d'extraction dans les pièces de services (cuisine, salle de bains, WC, buanderie, etc…).
- Des entrées d'air dans les pièces principales (séjour, chambres, bureau, etc…).
- Un dispositif de rejet d'air vicié adapté à la VMC (en toiture ou en façade). Tuile à douille interdite.
- Utiliser des conduits souples (PVC ou aluminium) de Ø correspondant aux piquages auxquels ils seront raccordés. L'utilisation de gaines isolées non acoustiques est obligatoire pour toutes les portions de conduit se situant hors volume chauffé. Elle est recommandée dans les autres cas. Les gaines isolées, hors volume chauffé, devront avoir une résistance thermique minimum de 0,6 m^2.K/W.
- Des dispositifs d'étanchéité de réseau : ruban adhésif, colliers de serrage, etc.
- Un détalonnage de 1.5 cm des portes intérieures pour permettre la circulation de l'air.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Domaine d'emploi : caisson de VMC simple flux hygroréglable pour logement équipé d'une cuisine et jusqu'à 4 sanitaires pour 1 à 7 pièces principales (2 salles de bains maximum).
- Conforme au règlement de certification de la marque QB. Conforme à l'avis technique 14.5/17-2281.
- Conforme à l'arrêté de Mars 1982 modifié (débits extraits).
- Conforme à la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique) : niveau de puissance acoustique en petite vitesse du bruit mesuré à l'aspiration de la bouche cuisine <38dB(A).
- Structure en pièces plastiques (polypropylène).
- Mototurbine à réaction montée sur roulements à billes.
- Alimentation monophasé 230V – 50Hz



Poids : 2.9 kg

Avis technique	14.5/17-2281	
Type de système	*HYGRO A*	*HYGRO B*
Débit caractéristique	247 m³/h	
Niveau de puissance acoustique à la bouche de cuisine	≤ 36 dB(A)	
Nombre maximum de sanitaires	4	
Appellation commerciale des entrées d'air à mettre en œuvre	ISOLA - ISOLA RA ESEA - MINI ESEA EM2A - ZOL0045	ISOLA HY - ISOLA HY RA EM2 HY - AIRA HY - ZOH
Appellation commerciale des bouches d'extraction à mettre en œuvre	ALIZE HYGRO TEMPO ALIZE HYGROALIZE HYGRO VISION	ALIZE TEMPO ALIZE VISION
Indications de mise en œuvre	Conduits flexibles ou rigides Sortie aéraulique en toiture Ø 160 mm	
Utilisation comme groupe principal	OUI	
Utilisation comme groupe secondaire	OUI	

Le dimensionnement des installations doit être réalisé par une entreprise qualifiée quelle que soit l'installation

		HYGRO A	HYGRO B
Configuration T4, 2 sanitaires (1 SdB et 1 WC)	*Puissance électrique pondérée QB37*	36,6 W-Th-C	36,2 W-Th-C

VENTILATION HYGRORÉGLABLE

74/03-CHYS-2281
www.eurovent-certification.com

CE IPX2

1- Installation des entrées d'air

- Positionner des entrées d'air dans chaque pièces principales (séjour, salon, chambres, bureau, etc…).
- En menuiseries ou maçonnerie.
- Les débits et types d'entrées d'air doivent correspondre au tableau ci-contre :

Type de système	*Logement*	*Séjour*	*Autres pièces principales*
Hygro A	T1	2 x 45 m³/h	-
	T2 à T3	2 x 30 m³/h	30 m³/h
	T4 à T5	45 m³/h	30 m³/h
	T6 à T7	45 m³/h	22 m³/h
Hygro B	T1	2 x HY* ou 45 m³/h	-
	T2 à T7	HY*	HY*

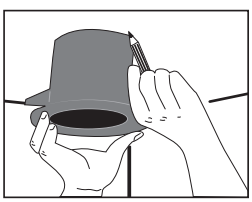
*HY : entrée d'air hygroréglable 5-45 m³/h

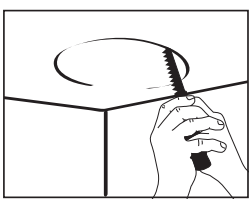
2- Installation du caisson

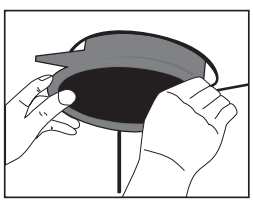
- Le caisson de VMC doit être installé à l'abri des intempéries (en combles par exemple) et au plus près des pièces à raccorder. Il peut être posé ou suspendu dans toutes les positions.
- Ouvrir totalement les piquages sanitaires Ø80 utilisés et boucher les non-utilisés.

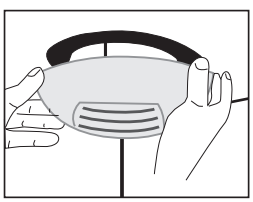
3- Installation des bouches

- Positionner les bouches d'extraction dans chaque pièce de service (cuisine, salle de bains, WC, cellier, etc...)
- Au plafond ou au mur (axe à 20 cm des parois)
- A l'opposé de la porte d'accès à la pièce
- Jamais au-dessus d'une source de chaleur.


Faire le tracé de découpe en prenant la manchette comme gabarit.


Faire la découpe à l'aide d'une scie.


Positionner la manchette dans la paroi à l'aide des griffes.


Insérer la bouche dans la manchette.

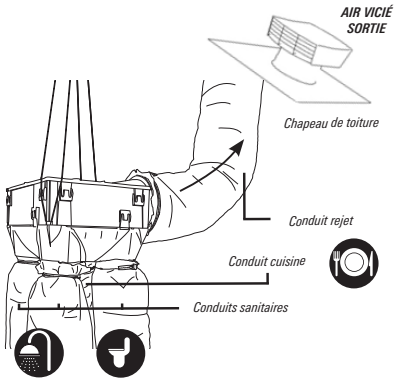
• Utiliser les bouches selon le tableau ci-après :

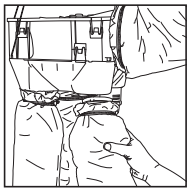
Type de système	Logement Sanitaires	Configuration de base						Sanitaires supplémentaires			
		Cuisine	SdB /WC 1	SdB / WC 2	SdB 1	SdB 2	WC	SdB / WC	SdB	WC	Salle d'eau*
Hygro A	T1 1 SdB/WC	10-40/90 HC 02	15-45/45 HT 05	-	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T1 1 SdB + 1 WC	10-40/90 HC 02	-	-	10-40 HB 02	-	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-40 HB 02	5/30 TW	5-40 HB 01
	T2 1 SdB/WC	10-40/90 HC 02	15-45/40 HT 04	-	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T2 1 SdB + 1 WC	10-40/90 HC 02	-	-	10-45 HB 03	-	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-45 HB 03	5/30 TW	5-40 HB 01
	T3 à T5 1 SdB/WC	10-45/135 HC 05	15-45/40 HT 04	-	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T3 à T5 1 SdB + 1 WC	10-45/135 HC 05	-	-	10-45 HB 03	-	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-45 HB 03	5/30 TW	5-40 HB 01
	T6 à T7 2 SdB/WC	10-45/135 HC 05	15-45/40 HT 04	15-45/40 HT 04	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T6 à T7 1 SdB/WC + 1 SdB + 1 WC	10-45/135 HC 05	15-45/40 HT 04	-	10-45 HB 03	-	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-45 HB 03	5/30 TW	5-40 HB 01
	T6 à T7 2 SdB + 1 WC	10-45/135 HC 05	-	-	10-45 HB 03	15-45 HB 04	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-45 HB 03	5/30 TW	5-40 HB 01
Hygro B	T1 1 SdB/WC	10-40/90 HC 02	15-45/45 HT 05	-	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T1 1 SdB + 1 WC	10-40/90 HC 02	-	-	10-40 HB 02	-	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-40 HB 02	5/30 TW	5-40 HB 01
	T2 1 SdB/WC	10-40/90 HC 02	15-45/45 HT 05	-	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T2 1 SdB + 1 WC	10-40/90 HC 02	-	-	10-40 HB 02	-	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-40 HB 02	5/30 TW	5-40 HB 01
	T3 à T5 1 SdB/WC	10-45/135 HC 05	15-45/45 HT 05	-	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T3 à T5 1 SdB + 1 WC	10-45/135 HC 05	-	-	10-40 HB 02	-	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-40 HB 02	5/30 TW	5-40 HB 01
	T6 à T7 2 SdB/WC	10-45/135 HC 05	15-45/45 HT 05	15-45/40 HT 04	-	-	-	15-45/45 HT 05	5-40 HB 01	5/30 TW	5-40 HB 01
	T6 à T7 1 SdB/WC+ 1 SdB + 1 WC	10-45/135 HC 05	15-45/40 HT 04	-	10-40 HB 02	-	5/30 TW	15-45/45 HT 05	-	5/30 TW	5-40 HB 01
	T6 à T7 2 SdB + 1 WC	10-45/135 HC 05	-	-	10-40 HB 02	15-45 HB 04	5/30 TW	5-40/30 HT 01	10-40 HB 02	5/30 TW	5-40 HB 01

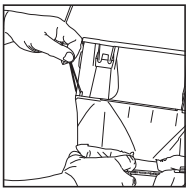
* Une salle d'eau est une pièce autre que la cuisine, équipée d'un point d'eau, mais sans baignoire ni douche (Cellier, buanderie, etc...).

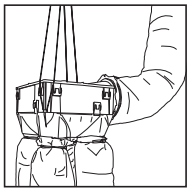
4- Raccordement des conduits et des drisses (non fournies)

- Raccorder les conduits au caisson de VMC, bouches d'extraction et rejet d'air vicié.
- Utiliser des conduits souples (PVC ou aluminium) de Ø correspondant aux piquages auxquels ils seront raccordés. L'utilisation de gaines isolées non acoustiques est obligatoire pour toutes les portions de conduit se situant hors volume chauffé. Elle est recommandée dans les autres cas. Les gaines isolées, hors volume chauffé, devront avoir une résistance thermique minimum de 0,6 m^2.K/W.
- Un piquage d'extraction ne doit être raccordé qu'à une seule bouche et réciproquement.
- Utiliser du ruban adhésif et/ou des colliers de serrage pour garantir le maintien et l'étanchéité des raccordements.
- Les conduits doivent être bien tendus, suivre un parcours simple et éviter les coudes brusques.



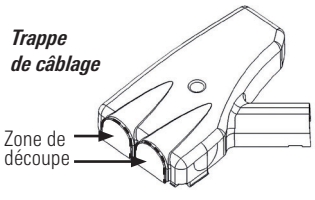

Installation facile des gaines avec piquage amovible.


Insertion des drisses (non fournies) dans les encoches prévues à cet effet. Utiliser entre 2 et 4 encoches pour une meilleure stabilité.


Installation suspendue finalisée. 2 (minimum) à 4 drisses

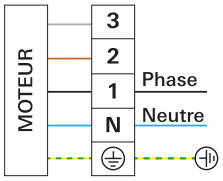
5- Raccordement électrique

- Utiliser de la gaine annelée Ø20.
- Dévisser et retirer la trappe de câblage, passer la gaine annelée dans l'orifice prévu à cet effet. Un deuxième orifice peut être découpé en cas de besoin (fils commutateur dissociés des fils alimentation).
- Câbler suivant les schémas ci-dessous et revisser la trappe après câblage.

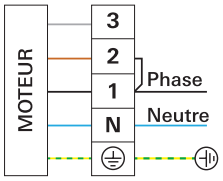


ATTENTION : dans le cas d'une découpe d'orifice non utilisé, il est indispensable soit de reboucher , soit de se procurer une nouvelle trappe de câblage auprès de notre SAV.

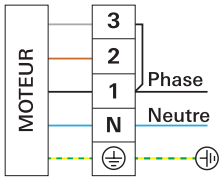
Schéma de câblage



Vitesse 1 (mini)



Vitesse 2 (médium)



Vitesse 3 (maxi)

6- Entretien général

Au moins 1 fois/an, l'installation nécessite un entretien par un professionnel :

- Dépoussiérer l'intérieur du caisson de VMC (turbine, piquage, etc...).
- Contrôler les connexions électriques et vérifier l'état général du réseau de gaine.
- Nettoyer et dépoussiérer les bouches d'extraction et les entrées d'air.

7- Protection de l'environnement

- Ce produit est conforme à la directive « DEEE ».
- En fin de vie, le caisson de VMC ne doit pas être traité avec les déchets ménagers.
- En tant qu'utilisateur final vous avez la responsabilité de le déposer dans un centre de recyclage prenant en charge les appareils électriques et électroniques ou de l'apporter au commerçant lors de l'achat d'un nouveau produit.
- Pour de plus amples informations adressez vous à votre municipalité ou à votre magasin distributeur.
- Votre geste contribue à la préservation de l'environnement.

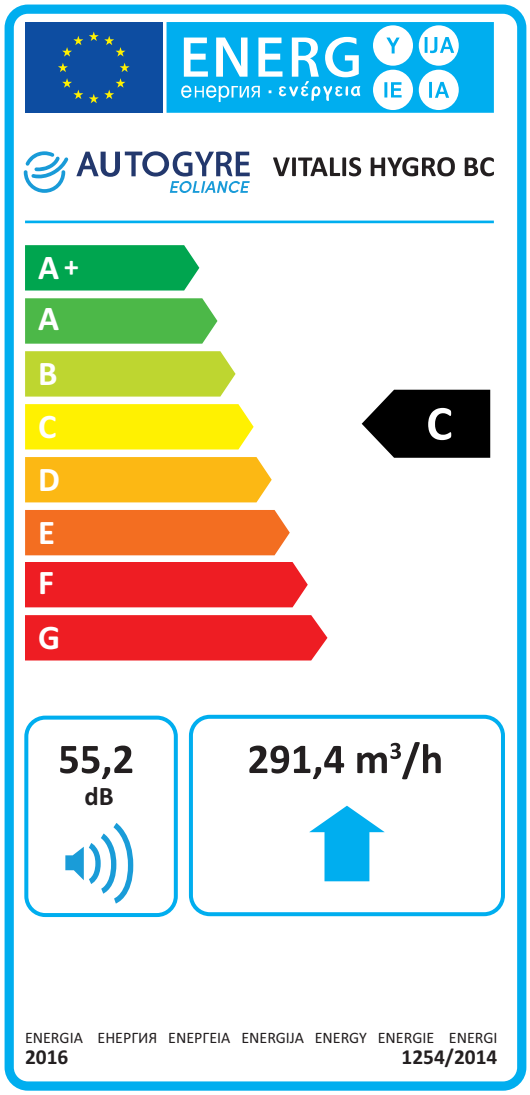


8- Conditions de garantie

- La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV. En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de son justificatif d'achat à votre distributeur. La garantie ne couvre pas les dysfonctionnements dus au non-respect des consignes de la présente notice. **GARANTIE DE 8 ANS** sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).
- Les pièces détachées concernant ce produit seront disponibles pour une durée de **16 années** à compter de la date d'achat.
 Pour le service après vente (SAV) adressez vous à votre installateur, distributeur ou prenez contact avec notre SAV :
- EOLIANCE RESIDENTIEL Service SAV - ZAC de l'Orchidée - Avenue de l'Europe - 18570 La Chapelle St-Ursin
 Email : sav-ere@eoliance.com

Fiche d'Informations Produit

Marque commerciale	AUTOGYRYE		
Référence	VITALIS HYGRO BC		
SEC-Consommation énergétique spécifique KWh/m².an	Climat Froid	Climat moyen	Climat chaud
	-52.9	-25.8	-10.3
Classe énergétique	A+	C	E
Typologie	UVR centralisée		
Type de motorisation	Multi-vitesses		
Type de système de récupération de chaleur	Aucun		
Rendement thermique %	0		
Débit maximal m³/h	291,4		
Puissance électrique absorbée au débit maximal W	44,5		
Niveau de puissance acoustique L_{WA} dB(A)	55,2		
Débit de référence m³/s	0,0809		
Différence de pression de référence Pa	100		
SPI - Puissance absorbée spécifique W/(m³/h)	0,153		
Facteur de régulation CTRL	0,65		
Typologie de régulation	Régulation modulée locale		
Taux de fuite interne pour DF %	Sans objet		
Taux de fuite externe en dépression %	5		
Taux de fuite externe en surpression %	6		
Taux de mélange	Sans objet		
Position et description de l'alarme filtres	Sans objet		
Instructions d'installation des entrées d'air (SF uniquement)	Voir notice		
Adresse internet (instruction de démontage)	www.autogyre.fr		
Sensibilité du flux d'air aux variations de pression	Sans objet		
Étanchéité à l'air intérieur/extérieur m³/h	Sans objet		
Consommation d'électricité annuelle kWh/an	100		
Économie annuelle de chauffage kWh énergie primaire/an	Climat Froid	Climat moyen	Climat chaud
	5536	2830	1280



Textes et visuels non contractuels, susceptibles de modifications sans préavis. Malgré notre vigilance, des erreurs peuvent s'être glissées dans ce document.